

# Écocentre

## « Récupérer, recycler, valoriser »

Les services offerts à l'écocentre sont conçus en vue de maximiser la récupération, le recyclage, la valorisation et l'élimination sécuritaire de toutes les matières résiduelles qui sont amenées par les citoyens et les entreprises. Aussi, nous organisons le tri des matières en fonction des opportunités de récupération et de mise en valeur disponibles sur le marché de la région de Québec. En moyenne nous recueillons près de 1 500 tonnes de matières résiduelles par année.

### Heures d'ouverture

#### Été

À compter de la première semaine complète du mois d'avril jusqu'à la semaine incluant le 15 novembre. Du mardi au samedi, de 8 h 30 à 16 h

Fermé les dimanches, lundis et les jours fériés

#### Hiver

La semaine suivant le 15 novembre jusqu'à la dernière semaine du mois de mars. Les vendredis et samedis, de 8 h 30 à 16 h

Fermé les dimanches, lundis, mardis, mercredis, jeudis et les jours fériés



## Matières acceptées

- Les matériaux secs : résidus de construction et de démolition, briques, céramiques, gypse, bois de construction, béton, châssis, portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, isolant, équipements sanitaires, etc.
- Matériaux d'excavation : terre, sable, gravier, pierre, (terre contaminée non acceptée).
- Métaux : ferreux et non-ferreux, tôle, réservoirs (vides), bonbonnes de propane (vides).
- Monstres ménagers : vieux mobiliers, matelas, sommiers, électroménagers, piscines hors-terre, vieux tapis, accessoires électriques.
- Matériel électronique : ordinateurs, téléviseurs, chaîne stéréo, etc.
- Pneu : avec ou sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (RDD) : peintures, teintures, solvants, décapants, etc.
- Acides, huiles, pesticide, engrais chimiques, etc.
- Piles domestiques et batteries d'automobiles
- Huiles usées et filtres à huile
- Branches et feuilles (selon horaire d'été)
- Toutes les matières recyclables : carton, plastique, verre...

## Matières non acceptées

- Sols contaminés
- Résidus dangereux d'origine commerciale ou industrielle
- Gazon
- Ordures ménagères
- Animaux morts

## Tarification

Résident : 2.5 m<sup>3</sup> gratuit si trié à l'exception des matières spéciales, preuve de résidence (permis de construction, compte de taxes ou permis de conduire)

Aucune matière non triée n'est acceptée

MATIÈRES TRIÉES	COÛT RÉSIDENT (MINIMUM 10 \$)	COÛT COMMERCIAL ET NON-RÉSIDENT (MINIMUM 50 \$)
Matériaux secs, encombrant, bois et métal (Moins de 1 m <sup>3</sup> )	10 \$	NON APPLICABLE
Matériaux secs, encombrant, bois et métal (Plus de 1 m <sup>3</sup> pesée obligatoire)	100 \$/tonne	150 \$/tonne
MATIÈRES SPÉCIALES (PESÉE ET TRI OBLIGATOIRES)	COÛT RÉSIDENT (MINIMUM 10 \$)	COÛT COMMERCIAL ET NON-RÉSIDENT (MINIMUM 50 \$)
Bardeaux d'asphalte	100 \$/tonne	150 \$/tonne
Branches	100 \$/tonne	150 \$/tonne
Souches	100 \$/tonne	150 \$/tonne
Béton	40 \$/tonne	150 \$/tonne
Résidus d'excavation	10 \$/tonne	150 \$/tonne
RDD (lampe, fluo, etc.)	Gratuit	150 \$/tonne
Peintures et huiles	Gratuit	150 \$/tonne
Piles	Gratuit	150 \$/tonne
Batteries d'automobiles	Gratuit	150 \$/tonne
Pneus avec ou sans jantes	Gratuit	150 \$/tonne
Matériel électronique	Gratuit	150 \$/tonne
Feuilles	Gratuit	150 \$/tonne



**ÉCOCENTRE**  
100, chemin Plante  
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 0S4  
Téléphone : 418 848-2381